

Article écrit par Le Camus suite à son mandat d'arrêt et qui confirme par écrit sa volonté de continuer ses attaques/diffamations.

Le Camus est (tel Laurent Mayer, responsable officiel du Forum ULM dont également 3 plaintes pour diffamations ont été déposées) un des "hommes de main" de René Coulon, qui détient l'illégal monopole des médias de l'aviation légère. Ils agissent ainsi depuis près de 20 ans contre tous ceux qui ne paient pas de publicité dans leurs/ses nombreux et différents médias français et étrangers (magazines, catalogues, forums internet, ...).

Article publié le 28 juin 2016 sur le second site de Le Camus (gedeon.de.bijanvrac.over-blog.com/2016/06/combien-ca-coute.html) + Dans son magazine 'Ulmiste' de juillet 2016

combien ça coûte ?

Le Gédéon est bien embêté aujourd'hui... il doit causer de son auteur, de celui qui rédige ses élucubrations. Imagine un peu le truc : Bijanvrac est un personnage imaginaire, qui ne s'exprime jamais à la première personne, mais est raconté à la troisième. Tout le monde sait qui est sa plume et seuls quelques aigris s'imaginent des choses diverses et avariées...

Mais que, cette fois-ci et pour une fois seulement (peut-être), il lui faille causer de cette plume tout en étant raconté par icelle, tu vois le tableau. Bon, "Aspro bonjour", allons-y !

La plume du Gédéon, c'est P-J, le boss du présent mag, pour ceux qui n'avaient pas compris. Le Gédéon, lui, est une création du Dominique Méreuze, qui avait demandé au P-J, connu pour n'avoir pas sa langue dans sa poche, d'apporter une touche de "poil à gratter" au mag fédéral, ULM Info, qui a sa langue bien au fond d'une poche cousue. Ce qui est la loi du genre.

Or adoncques, voici le P-J qui se lâche, qui y va de ses petites piques, toujours amicales et jamais gratuitement agressives... tout le monde se gondole, ha ha. Tout le monde ? Non, certains, assez nombreux semble-t-il, n'aiment pas. Que c'est leur droit le plus absolu et le Gédéon, comme l'autre, sont prêts à se battre pour que, tout ça. Et ceux qui se gondolent ne se pas toujours. Qu'ils se gondolent, les paramotoristes, quand le Gédéon cause d'autogire ! Et que les autogireux se poilent quand Bijanvrac raconte le paramoteur ! Ce qui ne marche pas dans un autre ordre, tu l'auras compris.

Et alors, le Gédéon, ou plutôt l'auteur du, a du, à plusieurs reprises, s'expliquer de ses propos devant des institutions judiciaires. Convocations, échanges téléphoniques, jusque-là rien que de très normal. Un qui s'estime lésé dans son honneur sollicite la société pour savoir si des fois ce qu'on a raconté sur lui n'allait pas dans le sens de ce qu'il est admis de nommer diffamation ou quoi. Et alors, jusque-là, il a été décrété que non avant même l'étape du procureur : "affaire suivante".

Mais alors, voici venir une nouvelle affaire. Que le Gédéon ne peut pas en dire plus, pas le droit, mais cette affaire-là, pas tellement plus consistante que les précédentes, valut au raconteur du Gédéon de connaître, pendant quelques temps, les joies d'un numéro d'écrou dans la maison d'arrêt d'une verte et riante campagne ! Si ! Avec impossibilité de prévenir qui que ce soit, rude tutoiement du personnel hôtelier, côtoiement d'une meute de colocataires aussi joyeux et braillards que

carrément flippants, conviés en cette paisible colonie pour braquages, trafics de stupeurs, cambriolages, violences conjugales et on en passe... repas servis à des horaires improbables et qui propulsent la bouffe d'hôpital au Michelin, au moins 3 étoiles d'office !

Puis traversée de la France, en train, trois changements, encadré par trois agents tout de bleu vêtus, gilets pare-balle-taser, tout ça, au milieu de gens qui prenaient sans doute le bougre pour un dangereux terroriste. D'ailleurs, pourquoi "sans doute" ? ne nous privons pas : la question fut posée !

Puis le juge d'instruction, à l'autre bout du pays interrogea l'individu, recueillit sa version des faits, tout ça. La suite par la suite et alors t'en sauras plus, si t'avais pas suivi jusque-là...

Et alors, pourquoi le dire, si c'est pour pas tout dire ? Parce-que, depuis, le plumitif du Gédéon, il flippe sévère, vois-tu ? Si, désormais, dire autre chose que ce que tout le monde veut entendre est passible de prison, alors, faut-il ne dire que ce que personne ne conteste ?

"Il est beau, t'y est beau, ils sont beaux, tout va bien, parfait, merci, quelle belle machine, quelle époque formidable, je vous veux, je veux le même, que votre plumage est comme votre fromage, que beaux vos yeux mouillent mes draps, qu'on est tous champions du monde et des environs..."

Non, désolé, mais, ça, on sait pas faire, pas de ça chez nous.

Alors, **ça va continuer**, et hors de question de se victimiser, ni de se dédramatiser. Le Gédéon dérange ? Ben pourvu que ça dure, surtout vu pourquoi il a (été) dérangé cette fois-ci !

Mais faut juste savoir que, dans le pays des droits de l'homme qui fait la guerre partout dans le monde pour imposer ses "valeurs", ne pas dire que du bien de tout le monde est passible d'un séjour dans ce que la société peut montrer de plus laid, quel que soit le côté de l'échec...

Billet publié dans ULMiste n°... pas fait exprès : 22 !